

Communiqué de presse du 26 septembre 2008

## **Création de la Chambre Professionnelle du Conseil Ile-de-France**

L'association Consultants Ile-de-France, créée en 2005 dans le but de promouvoir le recours au conseil, est passée Chambre professionnelle du conseil Ile-de-France (CPC IDF) depuis le 18 septembre 2008. Cette évolution majeure a eu lieu sous l'égide de la fédération nationale des chambres professionnelles du conseil (FNCPC), à l'origine de la création des CPC au niveau national.

CPC IDF affiche ses ambitions et souhaite davantage fédérer la profession, professionnaliser ses membres, encourager les bonnes pratiques, les synergies entre entreprises de conseil et développer le recours au conseil auprès des entreprises grâce notamment à une crédibilité renforcée. Les relations avec les institutions et les organisations professionnelles pourraient également s'en trouver facilitées et ainsi contribuer à inscrire la dynamique régionale du conseil dans ses dimensions française, européenne et internationale.

Le métier du conseil doit relever de nombreux défis; un contexte économique tendu, la multiplication des acteurs sur le marché du conseil et les problématiques récurrentes liées au lancement et au développement des cabinets.

CPC IDF veut par les actions qu'elle met en place démontrer que le recours au conseil est un facteur de développement économique et de création d'emplois.

Les consultants désireux d'adhérer à CPC IDF contribueront à la structuration de la profession, intégreront un réseau de compétences pluridisciplinaires et pourront participer à toutes actions menées dans ce cadre.

Chambre professionnelle du conseil Ile-de-France

<http://www.cpc-idf.com>

Siège social : 196 boulevard Bineau 92200 Neuilly-sur-Seine

Contact : Hélène Nguyen, [helene.nguyen@fdvconseil.com](mailto:helene.nguyen@fdvconseil.com)

Téléphone : 06 17 59 43 40